



Motion de l'assemblée générale des IEEAC et attachés d'administration de Brest

Les personnels IEEAC et Attachés d'Administration de la DAC-Ouest, du SNA-Ouest et du CRNA-Ouest, réunis en Assemblée Générale à Brest le 28 septembre 2006, ont pris connaissance de la première version du Protocole Social 2007-2009.

Les personnels constatent que ce protocole accentue de façon scandaleuse les différences de traitement statutaire (accès aux indices HEA et 1015) et indemnitaire entre les différents corps de catégorie A.

Les personnels demandent à l'Administration de garantir :

- à tous les corps de cat. A un accès aux grades fonctionnels dans les mêmes proportions pour tous les corps concernés,
- la mise en place d'un régime indemnitaire commun pour toutes les fonctions d'encadrement technique et administratif.
- un ratio d'avancement de grade permettant aux agents de classe normale d'accéder automatiquement au grade de principal dans un délai inférieur à 10 ans,
- des avancées significatives en matière de retraites, et préciser les modalités de recrutement,
- l'accès des personnels concernés aux métiers de tous les services de la DGAC, notamment de la navigation aérienne.

L'assemblée générale de Brest a voté à l'unanimité le **principe d'une grève de longue durée**. Dans ce cadre, elle appelle les Bureaux Nationaux à mettre en place une caisse de solidarité.

Devant l'attitude discriminatoire de l'Administration, les personnels expriment leur écœurement face à la gestion inéquitable de la négociation protocolaire par le Ministère des Transports et la Direction Générale de l'Aviation Civile.